

ÉTUDES Fruits et Légumes



• Janvier 2022

Synthèse de l'Observatoire des exploitations légumières Données 2020

Réalisation de l'étude

- Pilotage et financement : FranceAgriMer, Légumes de France, CTIFL et CNIPT
- Réalisation : CERFRANCE

L'observation d'un échantillon constant d'exploitations donne des indicateurs sur leur santé économique. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations spécialisées en légumes frais. Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes.

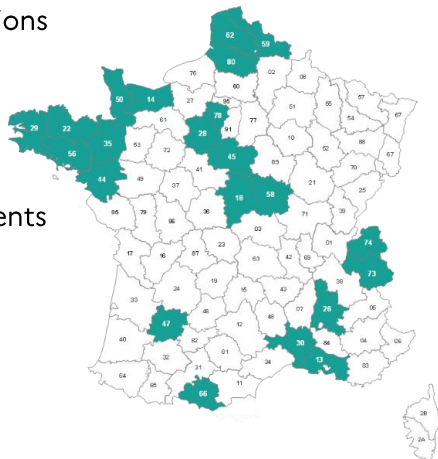
L'étude s'appuie sur trois types de données :

- des données comptables, qui permettent de suivre les produits, les charges et le résultat des exploitations ;
- des données extra-comptables qui expliquent les évolutions des structures de production notamment la main d'œuvre et la surface ;
- des données financières qui permettent de situer les exploitations vis-à-vis du risque financier et d'éclairer leurs choix stratégiques.

Méthodologie

Base de l'enquête

- 453 exploitations enquêtées en 2021 sur les données comptables 2019 et 2020
- 22 départements participants :



Région	Nb exploit*	% du total	Département	Nombre d'exploitations
Auvergne-Rhône-Alpes	28	6%	Bouches-du-Rhône	13
Bourgogne-Franche-Comté	3	1%	Calvados	14
Bretagne	158	35%	Cher	18
Centre-Val de Loire	34	8%	Côtes d'Armor	22
Corse			Drôme	26
Grand Est			Eure-et-Loir	28
Hauts-de-France	63	14%	Finistère	29
Île-de-France	1	0%	Gard	30
Normandie	34	8%	Ille-et-Vilaine	35
Nouvelle-Aquitaine	38	8%	Loire-Atlantique	44
Occitanie	36	8%	Loiret	45
Pays de la Loire	48	11%	Lot-et-Garonne	47
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	2%	Manche	50
TOTAL	453		Morbihan	56
			Nièvre	58
			Nord	59
			Pas-de-Calais	62
			Pyrénées-Orientales	66
			Savoie	73
			Haute-Savoie	74
			Yvelines	78
			Somme	80
			TOTAL	453

L'échantillon mis en place est national et constitué de 453 exploitations. Il a été choisi de manière à être le plus représentatif des différents systèmes de productions en légumes frais à la fois en production de plein champ et en production sous abri.

L'échantillonnage est aussi le reflet de la diversité géographique, des systèmes de commercialisation, du mode de production conventionnelle ou biologique et de la gamme de légumes produits.

L'échantillon est constant :

- Les résultats présentés portent sur les mêmes exploitations pour les données 2019 et 2020. L'échantillon est constant sur 2 ans de résultats.

Les exploitations sont spécialisées en légumes frais. 70 % au moins du produit total est issu des produits en légumes frais. La production de fraise et de melon est assimilée au produit légumes. Les légumes produits pour l'industrie et la transformation ainsi que les légumes mécanisés ne font pas l'objet de cet observatoire. L'analyse se

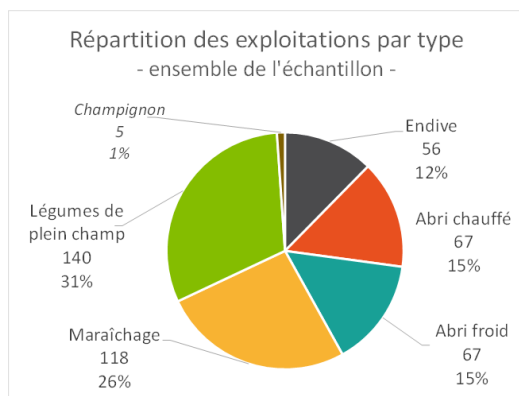
décompose par typologie d'exploitations légumières :

- Ensemble des exploitations
- Type 1 : Endive
- Type 2 : Abris chauffés
- Type 3 : Abris froids
- Type 4 : Maraîchage plein champ
- Type 5 : Légumes frais de plein champ

Aux cinq types principaux viennent se rajouter deux sous-échantillons : l'un pour les exploitations en mode de production biologique (présentes dans tous les types sauf le type 2 des abris chauffés) ; l'autre pour des exploitations avec une orientation en pomme de terre primeur (issues du type 5 légumes frais de plein champ).

La typologie a été choisie comme outil de suivi technico-économique et comptable des exploitations légumières, qui garantit une vision stable, claire et interprétable de la population. Elle sert de guide pour l'observation des résultats et permet l'interprétation et l'analyse des résultats, ainsi qu'un suivi historique des données. Malgré les variabilités intra-classes, elle permet de suivre l'évolution de différents types de producteurs, de comprendre leur stratégie de production ainsi que l'évolution de cette stratégie.

Les exploitations se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



Le sous-échantillon en production biologique est constitué de 90 exploitations. Les groupes « champignon » et « pomme de terre primeur » portent sur des échantillons de trop petite dimension, respectivement 5 et 7 exploitations. Ceci ne permet pas d'en diffuser les résultats.

Données comptables

Les résultats (produits, charges, résultat) concernent l'ensemble des exploitations spécialisées en légumes (entre 70 % et 100 % du chiffre d'affaires) mais dont le revenu peut être complété par d'autres productions comme les céréales, les légumes d'industrie et dans une moindre mesure l'arboriculture, la viticulture ou un peu de production de viande bovine.

Compte tenu de la diversité des types d'exploitation, les résultats sont exprimés de manières différentes selon les types de la façon la plus adaptée à chacun : par rapport à la superficie agricole utile (exprimée en ha), à la surface sous abri (exprimée en m²) ou en données globales pour l'ensemble de l'exploitation.

En ce qui concerne la main d'œuvre, il a été convenu de valoriser le travail de façon forfaitaire et uniforme pour tous les exploitants. Le montant retenu correspond à une rémunération de deux SMIC net annuel sur la base de données publiées chaque année par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans son Bulletin Officiel soit 28 900 € par exploitant pour les résultats de 2019 et 29 256 € par exploitant pour les résultats de 2020.

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-gri/instruction-2020-37>

Dans les résultats comptables, la ligne « main d'œuvre exploitant » comprend donc les charges sociales des exploitants et leur rémunération forfaitaire. La ligne « main d'œuvre salariée » comprend les salaires versés aux salariés avec les charges sociales ainsi que les prestations payées via un groupement d'employeurs ou un prestataire pour des intérimaires. Pour les exploitations qui y ont recours, des équivalences en unités de main d'œuvre ont été établies. Les UTH salariés doivent donc s'entendre salariés avec un contrat de travail avec l'exploitation auquel se rajoute des équivalents UTH pour les groupements d'employeurs et prestataires.

Le résultat courant de l'exploitation (hors produits et charges exceptionnels) est exprimé après rémunération forfaitaire des exploitants. Cette approche permet de mesurer si le résultat de l'entreprise est suffisant ou non pour faire face à la rémunération des exploitants et s'il permet ou non de disposer de marges de manœuvre pour autofinancer des investissements ou conforter la situation financière.

Données financières

Les données financières servent à déterminer la solidité financière des exploitations ou leur fragilité. Trois ratios sont ainsi retenus pour cette analyse : Annuités / produit brut, Taux d'endettement et Dettes à court terme / actif circulant. Le ratio Annuités / produits mesure le poids des dépenses financières LMT (remboursement d'emprunts LMT) par rapport au produit de l'exploitation. Il évolue en fonction des investissements réalisés mais surtout selon la conjoncture. Le taux d'endettement compare le poids du total des dettes au regard de la valeur des entreprises (total du bilan).

Le ratio Dettes CT / Actif circulant met en évidence le financement à court terme de l'actif

circulant (=Stocks et en-cours + Créances + Disponible).

Comportement financier

L'analyse des ressources de l'entreprise et de leur utilisation permet de mesurer si les exploitations sont en croissance, en croisière ou en déclin. Cette analyse portée sur trois années de résultats en échantillon constant renforce le diagnostic. Les exploitations sont ainsi caractérisées comme étant en développement (voire développement soutenu), en croisière (calme ou dynamique) ou en déclin.

Résultats 2020 pour l'échantillon global (Echantillon de 453 exploitations)

Les exploitations spécialisées en légumes frais sont des exploitations individuelles pour 23% d'entre elles et en **sociétés** pour **77%**. Parmi les formes sociétaires, les EARL dominent avec 48% des sociétés, suivies des SCEA (24%), GAEC (21%) et les autres sociétés (SARL, SAS, SA...) pour 6%.

Le **mode de commercialisation** dominant est la commercialisation via des coopératives ou OP (Organisation de producteurs) pour 45% des exploitations. Pour les autres, la répartition est assez proche entre le créneau de vente directe (à la ferme, sur les marchés ou via une boutique de producteurs) pour 23% des exploitations et la vente via des négociants ou grossistes pour 25% des exploitations. L'information a été collectée auprès de 92% des exploitations. Il s'agit d'identifier le mode de commercialisation principal pour chaque exploitation. Un certain nombre d'entre elles se positionnent sur plusieurs créneaux comme de la vente via coopérative et de la vente directe en parallèle pour une part de leur chiffre d'affaires.

La **SAU** moyenne de l'échantillon est de **40 hectares**. Pour les types 1, 4 et 5, il s'agit de production de plein champ de façon très majoritaire et pour les types 2 et 3 de production sous-abri. La notion de surface est donc à relativiser en fonction des types.

La main d'œuvre totale est de **8,8 UTH** (équivalent actif à temps complet) par exploitation, dont **7,4 UTH** salariés, soit 84% du total et **1,5 UTH** exploitant. La main d'œuvre salariée augmente de 0,2 UTH par rapport à 2019 tandis que la main d'œuvre exploitant est stable.

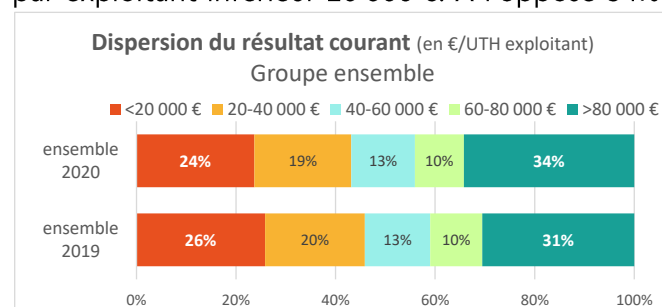
Le produit total moyen de l'échantillon s'élève à **771 350 €**. Le total des charges (y compris la rémunération forfaitaire des exploitants) atteint **672 860 €**. Ce qui signifie que les exploitations ont enregistré un bénéfice avec un résultat courant de **98 490 €** (après rémunération de la main d'œuvre des exploitants). Ce résultat courant augmente par

rapport à 2019 pour ces mêmes exploitations (+ **29 980 €**).

Dans le détail des charges, la main d'œuvre représente la première dépense (36%), avec 27% pour les salariés et 9% pour les exploitants. Les postes intrants (engrais, semences-plants et traitement) et mécanisation* suivent à part égale pour 17% du total des charges. Les 30% restant concernent le bâtiment, les installations, mais aussi les approvisionnements divers, les amendements, les emballages (5% des charges), le transport, les cotisations professionnelles, le fermage, les services, les assurances, les impôts et taxes, l'électricité, le combustible... Ce dernier est isolé de façon spécifique pour les productions sous abri.

*carburant, amortissements, entretien et location du matériel et travaux tiers

Au-delà de la moyenne, la dispersion des résultats est importante. Sur l'échantillon global des 453 exploitations, 24% ont dégagé un résultat courant par exploitant inférieur 20 000 €. A l'opposé 34%

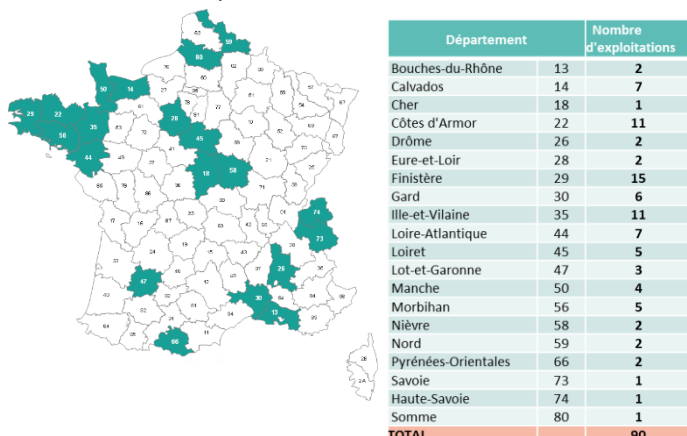


ont un résultat par exploitant supérieur à 80 000 €. Au **niveau financier**, globalement les situations sont bonnes. Les exploitations qualifiées à risque financier moyen ou élevé représentent 4% de l'échantillon global (5% en 2019). Les trois ratios financiers analysés se positionnent en dessous des seuils d'alerte. Le ratio « Annuités sur produit » est relativement faible à 8,2% en 2020, quand le niveau d'alerte est estimé à 15%. Le taux d'endettement moyen baisse de 2% et s'établit à 50% en 2020 (seuil d'alerte : 60%). Le ratio « dettes CT sur actif circulant » s'améliore également entre les deux années de l'observatoire avec 38% en 2020 (seuil d'alerte : 50%).

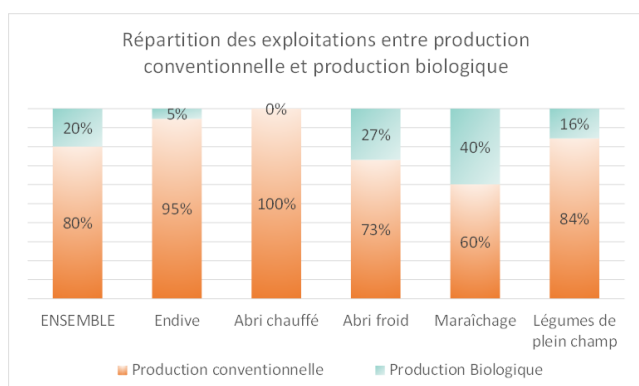
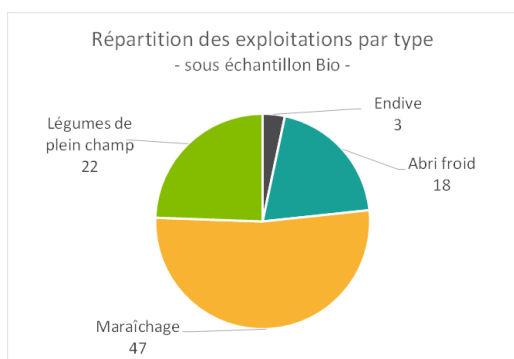
L'analyse des **comportements financiers** met en évidence des exploitations légumières principalement en renforcement pour 47% d'entre elles. 32% sont en croissance. Seules 8% sont jugées en ralentissement et 14% en croisière. L'analyse des **phases de vie** sur trois ans d'exercice conforte cette approche avec deux tiers des exploitations dites en développement et seulement 4% en déclin.

Sous-échantillon Bio (Echantillon de 90 exploitations)

Ce sous-échantillon est constitué d'exploitations venant de 22 départements.



Elles se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



43% des exploitations en production biologique ont pour mode de commercialisation dominant la vente directe (80% pour les maraîchers bio).

La main d'œuvre totale par exploitation est de **5,2 UTH** avec 3,7 salariés et 1,5 exploitant.

35% des exploitations sont des exploitations individuelles et parmi les sociétés ce sont les EARL et les GAEC qui dominent (respectivement 43% et 35% des sociétés).

La SAU moyenne est de **22,6 ha**.

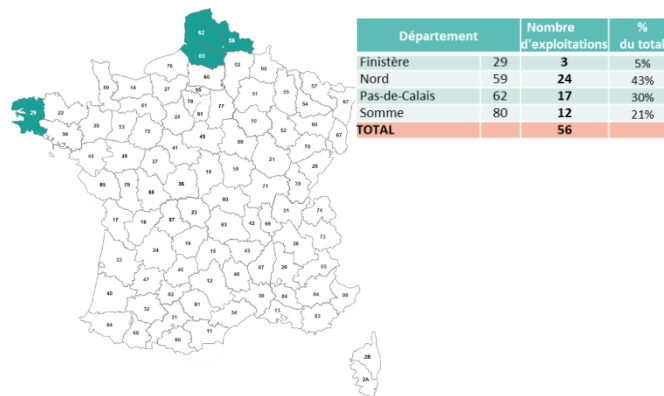
Le produit par exploitation s'élève à **399 700 €** (en hausse de 2,4% sur un an) pour un résultat courant de **23 900 €** après rémunération des exploitants (contre 39 130 € en 2019).

Le résultat par exploitant est inférieur à 20 000 € dans 54% des exploitations.

TYPE 1 - Les endives (Echantillon de 56 exploitations)

Les exploitations de cet échantillon produisent des racines d'endives et sont équipées de salle de forçage.

Répartition des exploitations :



La main d'œuvre est constituée de **16,8 UTH** dont 15,3 UTH salariés et 1,6 exploitant.

Leur SAU est de **99 ha** avec 50 ha consacrés à la production de racines d'endives. Le reste des surfaces est utilisé pour des céréales (37 ha) et des légumes d'industrie (10ha).

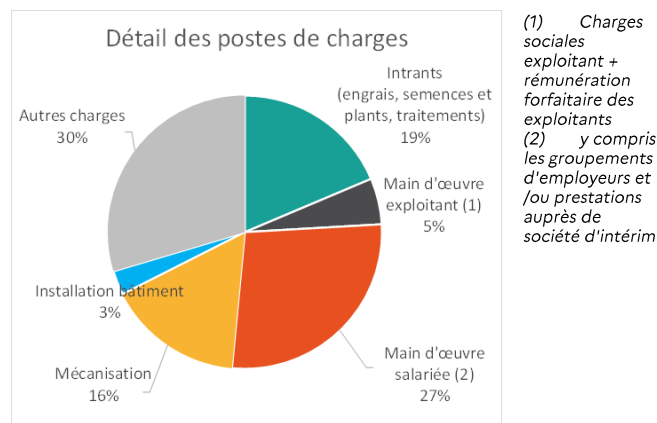
Le produit moyen par exploitation s'élève à 1 806 350 € (en hausse de 15% sur un an) avec un prix plus rémunérateur sur la campagne 2019-20 pour un résultat courant de **391 870 €** après rémunération des exploitants (contre 229 030 € en 2019).

Moyennes par hectare de SAU		2020/2019	
Produit total d'exploitation	15 920 €	18 270 €	2 350 € 15%
Charges totales	13 600 €	14 310 €	700 € 5%
Résultat courant (après rém.exploitant)	2 320 €	3 960 €	1 650 € 71%

Produit endive / ha d'endive		2020/2019	
	28 670 €	31 510 €	2 840 € 10%

Moyennes par m ² de serre		2020/2019	
Produit total d'exploitation	46,8 €	48,8 €	2,0 € 4%
Charges totales	44,0 €	44,3 €	0,3 € 1%
Résultat courant (après rém.exploitant)	2,9 €	4,4 €	1,5 € 52%

Répartition des postes de charges en 2020



Critères financiers

Les exploitations endivières affichent en 2020 un ratio d'annuités sur produit de 5,8%, un taux d'endettement moyen de 40% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 30%. L'ensemble de ces ratios sont en amélioration sur un an. Aucune exploitation endivière de l'échantillon n'est classée à risque moyen ou élevé (ni en 2019).

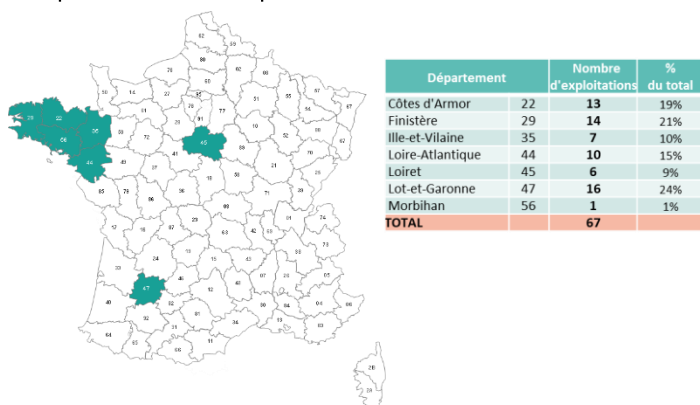
Phases de vie

56% des exploitations sont jugées en développement (dont 24% en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique. Aucune exploitation en déclin sur la période analysée.

TYPE 2- Les abris chauffés (Echantillon de 67 exploitations)

Le produit de ces exploitations provient très majoritairement de la production de tomates suivi de la fraise, du concombre et autres productions sous-abri (aubergine, poivron, salade...). Quelques exploitations produisent un peu de légumes de plein champ en complément ou des grandes cultures.

Répartition des exploitations :



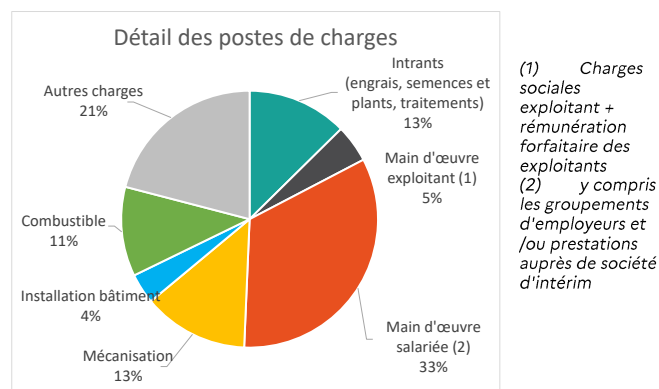
La main d'œuvre est constituée de **18,7 UTH** dont 17,5 UTH salariés et 1,2 exploitant.

La surface en abris chauffés est de **2,8 ha** avec 95% des surfaces en serres verre.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 1 361 220 € (en hausse de 2,6% sur un an) pour un résultat courant de **123 390 €** après rémunération des exploitants (contre 80 980 € en 2019).

Les charges de main d'œuvre salariée augmentent de 0,9 € par m² entre 2019 et 2020 tandis que le combustible est en recul de 0,6 €.

Répartition des postes de charges en 2020



Critères financiers

Les exploitations en production sous-abri chauffés affichent en 2020 un ratio d'annuités sur produit de 8,8%, un taux d'endettement moyen de 58% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 48%. Les deux derniers critères sont proches des niveaux d'alerte respectivement 60% et 50%. Malgré tout seul 1% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 (4% en 2019).

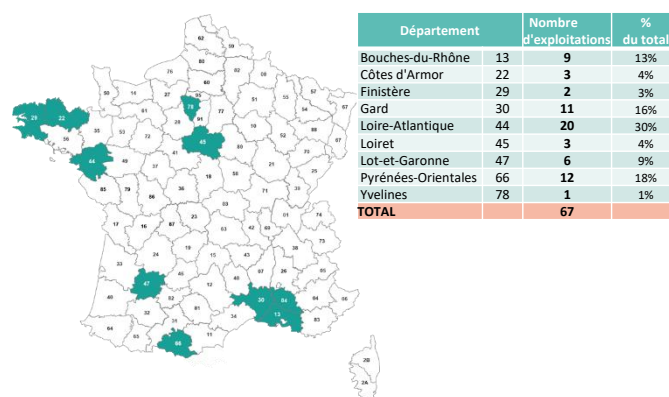
Phases de vie

73% des exploitations sont jugées en développement (dont 39% en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 16% et en déclin pour 11%.

TYPE 3- Les abris froids (Echantillon de 67 exploitations)

Les exploitations de ce type sont orientées sur la production de salade, mâche, tomates, concombre, melon, courgette, épinard... Il peut y avoir de la production de plein champ mais le produit des exploitations est issu principalement la production sous abris froids.

Répartition des exploitations :



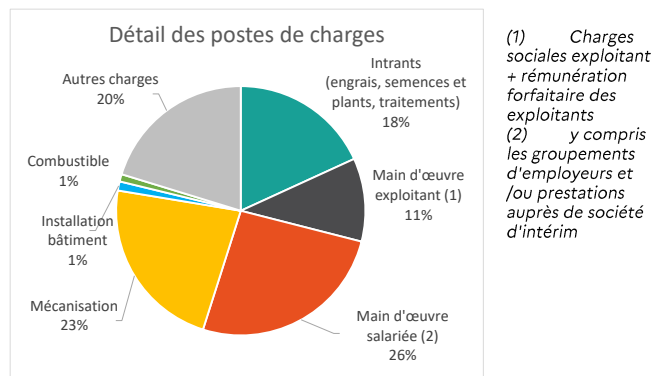
La main d'œuvre est constituée de **7,2 UTH** dont 5,7 UTH salariés et 1,5 exploitant.

La surface d'abri froid est moyenne de **4,7 ha**. Les productions en plein champ sont développées sur des surfaces de 1 à 2 ha en moyenne.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 603 600 € (en hausse de 2,3% sur un an) pour un résultat courant de **50 500 €** après rémunération des exploitants (contre 49 600 € en 2019).

Moyennes par exploitation	2020/2019		
Produit total d'exploitation	589 900 €	603 600 €	13 700 € 2%
Charges totales	540 300 €	553 100 €	12 800 € 2%
Résultat courant (après rém.exploitant)	49 600 €	50 500 €	900 € 2%

Répartition des postes de charges en 2020



Critères financiers

Les exploitations en production sous abri froid affichent en 2020 un ratio d'annuités sur produit de 8,1%, un taux d'endettement moyen de 58% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 35%. L'endettement à CT diminue sensiblement (- 10 points). 3% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 (9% en 2019).

Phases de vie

57% des exploitations sont jugées en développement (dont 19% en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 31% et en déclin pour 13%.

TYPE 3- Les abris froids (production biologique) (Echantillon de 18 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon abri froid.

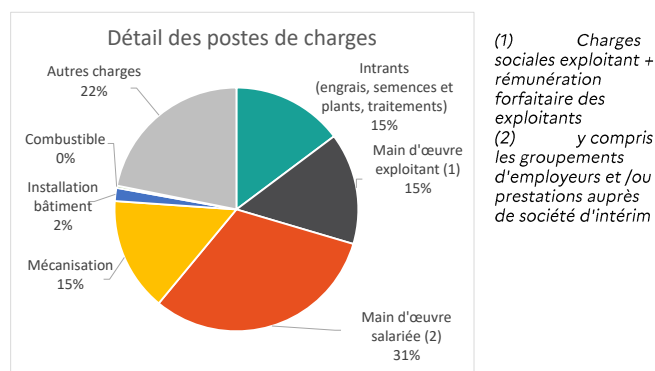
La main d'œuvre totale s'élève à **6,1 UTH** (4,6 salariés et 1,5 exploitant).

La surface moyenne d'abri froid est de **3,6 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 426 600 € (en hausse de 5% sur un an) pour un résultat courant de **30 800 €** après rémunération des exploitants (contre 26 900 € en 2019).

Moyennes par exploitation	2020/2019		
Produit total d'exploitation	405 500 €	426 600 €	21 100 € 5%
Charges totales	378 600 €	395 800 €	17 200 € 5%
Résultat courant (après rém.exploitant)	26 900 €	30 800 €	3 900 € 14%

Répartition des postes de charges en 2020

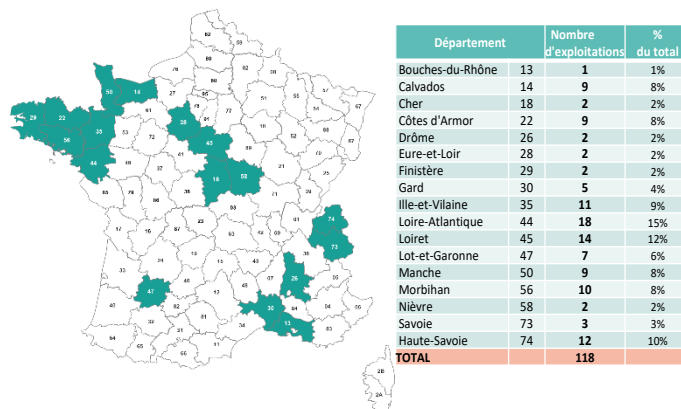


11% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 (17% en 2020).

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (Echantillon de 118 exploitations)

Les exploitations de ce type se caractérisent par une diversité géographique, de dimensions (surfaces) et de type de production. Certaines sont spécialisées sur la production de salade, mâche, poireau, oignon... mais la majorité produisent un nombre de légumes très variés. Il peut y avoir de la production sous-abri mais le produit des exploitations est issu principalement de la production de plein champ.

Répartition des exploitations :



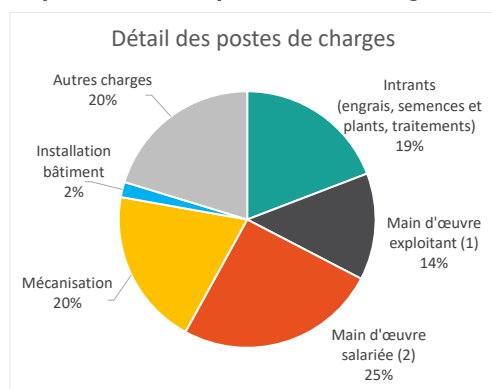
La main d'œuvre est constituée de **5,6 UTH** dont 4,2 UTH salariés et 1,4 exploitant.

La SAU moyenne est de **23 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 444 100 € (en hausse de 4,2% sur un an) pour un résultat courant de **32 500 €** après rémunération des exploitants (28 300 € en 2019).

Moyennes par exploitation	2020/2019		
Produit total d'exploitation	426 300 €	444 100 €	17 800 € 4%
Charges totales	398 000 €	411 600 €	13 600 € 3%
Résultat courant (après rém.exploitant)	28 300 €	32 500 €	4 200 € 15%

Répartition des postes de charges en 2020



(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

Critères financiers

Les exploitations maraîchères de plein champ affichent en 2020 un ratio d'annuités sur produit de 8,7%, un taux d'endettement moyen de 57% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 49%. Le taux d'endettement diminue de 2%. 7% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 comme en 2019.

Phases de vie

Deux tiers des exploitations sont jugées en développement (dont 24% en développement soutenu). 28% sont classées en croisière (12% en croisière dynamique, 16% en croisière calme) et 5% en déclin.

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (production biologique) - (Echantillon de 47 exploitations)

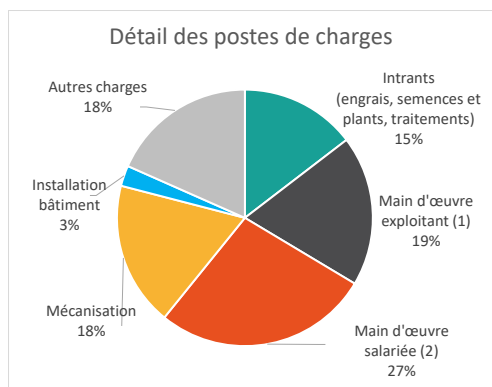
La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon maraîchage.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,5 UTH** (3,1 salariés et 1,4 exploitant).

La SAU moyenne est de **14 ha**.

Moyennes par exploitation	2020/2019		
Produit total d'exploitation	256 300 €	282 000 €	25 700 € 10%
Charges totales	254 400 €	272 900 €	18 500 € 7%
Résultat courant (après rém.exploitant)	1 900 €	9 000 €	7 100 € 374%

Répartition des postes de charges en 2020



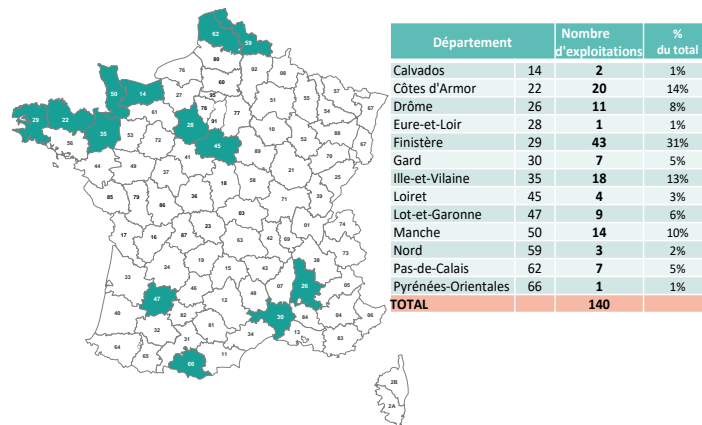
(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

7% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 et 2019.

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (Echantillon de 140 exploitations)

Le panel de légumes produits dans ces exploitations est assez large, dominé par toute la gamme de choux (chou-fleur principalement), carotte, poireau, pomme de terre, alliums (oignon, échalote) mais aussi asperge, melon, salade...

Répartition des exploitations :



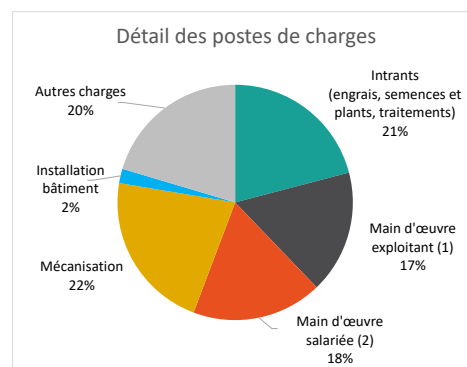
La main d'œuvre est constituée de **4,6 UTH** dont 3,0 UTH salariés et 1,6 exploitant.

La SAU moyenne est de **56 ha** dont 30 ha de légumes frais de plein champ.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 454 900 € (en hausse de 5,1% sur un an) pour un résultat courant de **52 180 €** après rémunération des exploitants (contre un résultat négatif de 44 560 € en 2019).

Moyennes par hectare de SAU	2020/2019		
Produit total d'exploitation	7 840 €	8 100 €	260 € 3%
Charges totales	7 030 €	7 170 €	140 € 2%
Résultat courant (après rém.exploitant)	810 €	930 €	120 € 15%
Produit légumes / ha de légumes	11 910 €	12 970 €	1 070 € 9%

Répartition des postes de charges en 2020



(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

Critères financiers

Les exploitations légumières de plein champ affichent en 2020 un ratio d'annuités sur produit de 10,9%, un taux d'endettement moyen de 48% et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 37%. Le ratio d'annuités augmente. Les deux autres

ratios s'améliorent sur un an. 6% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020 (4% en 2019).

Phases de vie

74% des exploitations sont jugées en développement (dont 30% en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière. Aucune exploitation en déclin sur la période.

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (production biologique) (Echantillon de 22 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

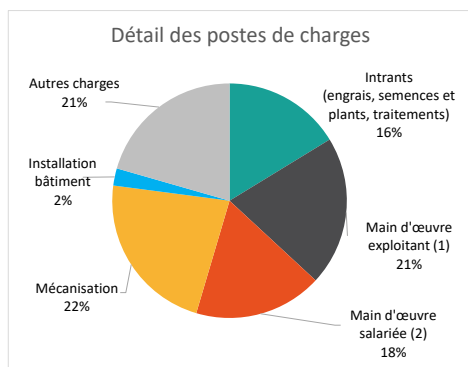
La dimension des outils est inférieure à l'ensemble de l'échantillon légumes frais de plein champ.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,1 UTH** (2,4 salariés et 1,6 exploitant).

La SAU moyenne est de **43 ha** dont 26 ha de légumes frais de plein champ.

Moyennes par hectare de SAU	2020/2019			
	2020	2019	Différence	%
Produit total d'exploitation	8 310 €	8 240 €	-70 €	-1%
Charges totales	7 020 €	7 590 €	570 €	8%
Résultat courant (après rém.exploitant)	1 290 €	660 €	-630 €	-49%
Produit légumes / ha de légumes	12 320 €	12 590 €	260 €	2%

Répartition des postes de charges en 2020



5% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2020.



Ont contribué à ce numéro :

Conseil National Cerfrance
FAM-unité Filières spécialisées / service Marchés et études des filières
Renseignements: pauline.cuenin@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 - www.franceagrimer.fr FranceAgriMer @FranceAgriMerFR